

## Téléphonie Mobile

### Fiche de synthèse Charte 2021

#### Informations générales :

Opérateur	Bouygues	Arrdt	10 <sup>eme</sup>
Nom de site	50/DE PARADIS	Numéro	T10669
Adresse du site	50, rue de Paradis	Hauteur	R+6 (24.75m)
Bailleur de l'immeuble	Privé - SA STELL / CELLNEX	Destination	Habitation
Type d'installation	Ajout de la fréquence 3500 MHz dans la 5G sur 3 antennes à faisceaux orientables, suppression d'une antenne et partage de la fréquence 2100 MHz 4G/5G.		
Complément d'info	6 antennes sur 3 azimuts ;		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Oui

#### Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	05/07/2019
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	07/06/2021
Date limite de réponse de la Mairie d'arrondissement (J+1 mois)	07/07/2021

#### Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de l'amélioration de la qualité de son réseau de radiocommunication, Bouygues envisage de réaménager son relais de téléphonie mobile pour accueillir la 5G (3500 MHz).		
Détail du projet	Ajout de la fréquence 3500 MHz (5G) sur un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz) et orientées vers les azimuts 0°, 120° et 240°		
Distance des ouvrants	8m et 9m en dessous de l'antenne (Fenêtres)	Vis-à-vis (25m)	R+3, R+4, R+5, R+6 (21m)
Estimation	2G/3G/4G/5G (2100) : 0° < 3V/m - 120° < 2V/m - 240° < 3V/m 5G (3500) : 0° < 3V/m - 120° < 3V/m - 240° < 2V/m		
Hauteur (HMA) des antennes 5G	32.25m		

#### Incidence visuelle

Description des antennes	Ce projet comprend : 3 antennes panneaux existantes azimuts 0°, 120° et 240°. (700/800/900/1800/2100/2600MHz) et 3 antennes panneaux à faisceaux orientables activées en 5G (3500MHz) pour les mêmes azimuts.
Intégration antenne	Ajout de 3 nouvelles antennes
Zone technique	Les modules techniques de taille réduite et de couleur gris clair seront placés en pied d'antennes, invisibles depuis la rue

#### Date :

#### Avis de la Mairie d'arrondissement concernée :

Avis Mairie d'arrondissement :		Favorable <input type="checkbox"/>
		Défavorable <input type="checkbox"/>
Conformité de l'AEU en l'absence d'avis		Ne se prononce pas <input type="checkbox"/>

## Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



### Estimation des antennes à faisceaux orientables

Les estimations réalisées tiennent compte de la contribution de l'ensemble des antennes à faisceaux orientables (5G) de Bouygues Telecom présentées dans le présent document.

Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m *
Baboune Messageries (crèche)	7 rue des Messageries	R+6	Oui	22m	<1

\*La valeur renseignée dans les colonnes d'estimations ci-dessous doit correspondre à l'entier naturel arrondi à la borne supérieure avec la notion < x.

## Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes



## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 2G/3G/4G/5G (2100 MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux fixes

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 50 RUE DE PARADIS 75010 PARIS-10E\_\_ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m	entre 2 et 3 V/m
Hauteur	22.5 m	22.5 m	19.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m .

**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

## Simulation et conformité au seuil de la Charte en 5G (3500MHz)

Résultats de simulation des antennes à faisceaux orientables

L'exposition maximale simulée pour le projet d'implantation de l'installation située 50 RUE DE PARADIS 75010 PARIS-10E\_\_ARRONDISSEMENT est comprise pour les azimuts suivants :

	Azimut 0°	Azimut 120°	Azimut 240°
Niveau Maximal	entre 2 et 3 V/m	entre 2 et 3 V/m	entre 1 et 2 V/m
Hauteur	25.5 m	22.5 m	22.5 m

Le niveau maximal simulé à une hauteur de 1,50 m par rapport au sol est compris entre 0 et 1 V/m.

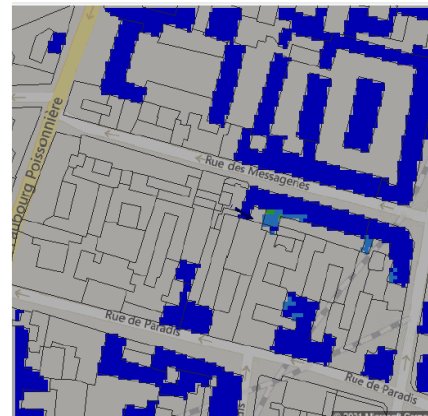
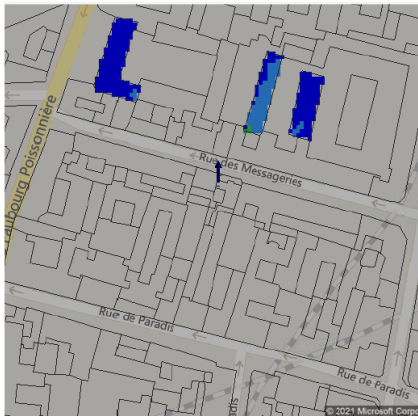
**SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE**

a. Azimut 0°

b. Azimut 120°

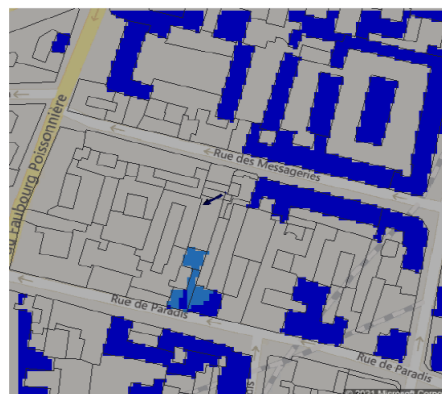
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 0°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 25.5m.

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 120°, le niveau maximal calculé est compris entre 2 et 3 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.



c. Azimut 240°

Pour l'antenne orientée dans l'azimut 240°, le niveau maximal calculé est compris entre 1 et 2 V/m. La hauteur correspondante est de 22.5m.



**Vue des Antennes Avant/Après**

Etat de l'existant :



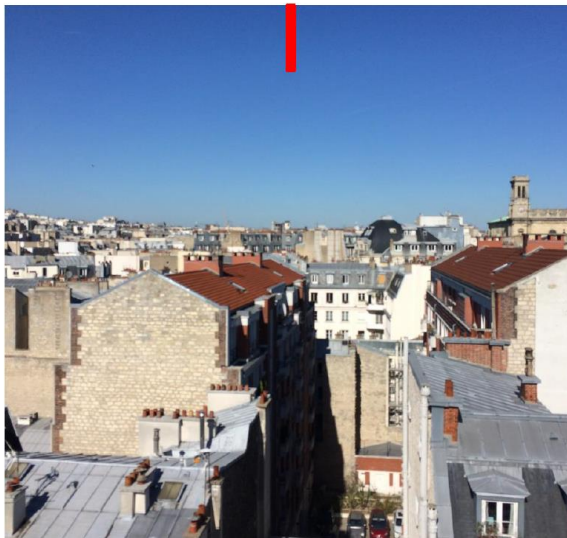
Etat projeté :



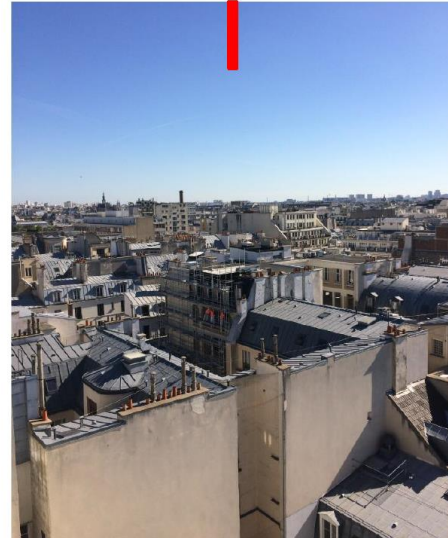
*AVEC CHANGEMENT VISUEL*

**Vue des Azimuts**

Azimut 0° :



Azimut 120° :



Azimut 240° :

